

Inscription en **Première Série Professionnelle** (**A**ccompagnement **S**oins et **S**ervices à la **P**ersonne, **A**nimation-**E**nfance et **P**ersonnes **â**gées, **M**étier de la **R**elation **C**lient)

Candidature

La **fiche de candidature** « palier seconde » (disponible courant avril) devra être retirée dans l'établissement d'origine et sera renseignée par la famille.

La procédure d'affectation est informatisée.

C'est l'**établissement d'origine** qui saisira dans un logiciel d'affectation **les vœux formulés par la famille du 07 mai au 06 juin 2024.**

Mode de sélection

L'établissement d'origine et/ou la famille saisit dans l'application informatisée (Affelnet) les moyennes des notes des deux trimestres de la seconde :

- Français, Histoire-Géo
- Maths, Sciences (SVT, Physique Chimie)
- LV1
- Enseignement professionnel (si l'élève est déjà inscrit en série professionnelle)

Les rares places disponibles au lycée Bréquigny, sont attribuées aux élèves ayant obtenu les meilleurs barèmes. Attention, il y a en fait très peu de place disponible, car les élèves inscrits en Seconde série Professionnelle passent la plupart du temps en Première série Professionnelle. Des places ne peuvent se libérer qu'en cas de réorientation d'un élève, d'un déménagement...

Notifications aux familles

Les notifications d'affectation post Affelnet seront adressées aux familles, à partir du 27 juin 2024.

Inscription au lycée Bréquigny

L'inscription définitive aura lieu les **28 et 29 juin 2024 en présentiel**. Les modalités d'inscription vous seront précisées sur le site du lycée Bréquigny, <http://www.lycee-brequigny.fr/> à la **rubrique « Inscription »** et sur le site de l'académie de Rennes : <https://www.ac-rennes.fr/l-affectation-en-lycee-public-d-ille-et-vilaine-122151>.